

ils chanteront la chanson
souchnon « Sous les jupes des
femmes » ?

Sois prof et tais-toi !

LE PAPE SE POSE
EN DÉFENSEUR
DES TSIGANES ROUMAINS

« QUAND c'est qu'il y a un loup », disait la grand-mère de Martine Aubry. Aussi le nouveau et nébuleux devoir d'*« exemplarité »* des enseignants, institué par l'article 1 du projet de loi pour une école de la confiance de Jean-Michel Blanquer, est-il perçu par les syndicats d'enseignants comme un moyen de museler les profs trop critiques en accentuant leur devoir de réserve, déjà défini par la loi du 13 juillet 1983. Paranoïa ? A voir...



T'ES VU QUAND BULLES ? (1)

Le cadre de la discussion à réforme de l'Assemblée, députés LR, dont le Costaracain Marc Le Fur, ont déposé une proposition d'aménagement afin de sanctionner les ring-gum sur les bancs du monocycle, selon « Le Télé-» (28/5). ento fini de buller à l'Assemblée...»

liste, directeur d'école pendant quinze ans, avait bien donné, courant mars, une interview à France Bleu Hérault dans laquelle il s'inquiétait d'un article de la loi Blanquer prévoyant de fusionner les directions des petites écoles rurales. Il avait aussi cosigné une tribune dans « Le Monde » sur le même sujet. Mais l'enseignant n'imaginait pas une seconde pouvoir être inquiété pour ses prises de parole, alors qu'il tient un blog sur l'éducation depuis des années sans que sa hiérarchie s'en émeuve.

Et pourtant Mauny reproche à Rome de n'avoir pas respecté son devoir d'expression et, en tant que fonctionnaire. L'enseignant, se défend : il connaît ses droits. En tant qu'élève, sa liberté d'expression est garantie. Mais la sanction tombe : une « *lettre d'admission* », versée à son dossier administratif, qui pointe une « confusion maniaque entre [sa] posture d'élève et son statut de fonctionnaire de l'Education nationale ». Vendredi dernier, face à la bronca des syndicats enseignants locaux, la sanction de Rome a été effacée de son dossier. Mais un syndicaliste s'interroge : « *La liberté d'expression varie donc selon que vous êtes pro ou anti-gouvernement ?* » Impensable.

Liberté contrôlée

Le 19 mai, le directeur académique de l'Hérault, Christophe Mauny, diffusait tranquillement sur son compte Twitter personnel, accessible à tous, une vidéo de Jean-Michel Blanquer faisant de la retape pour la liste En marche ! aux européennes.

Sauf que, un mois plus tôt, le même Mauny convoquait au rectorat de Montpellier un certain Sébastien Rome, adjoint au maire de Lodève et enseignant dans l'Hérault. Le motif, expliqué en quatre mots secs : « *Votre manière de servir* » Fichitre. L'élu local socia-

vient Pa d'a vol sun the plu qui rem l'In Ca E déci avr ap s'ap cala avr che tur le r

CONFLIT DE
CANARD